

Municipales 2014

Un taux d'abstention sans précédent...

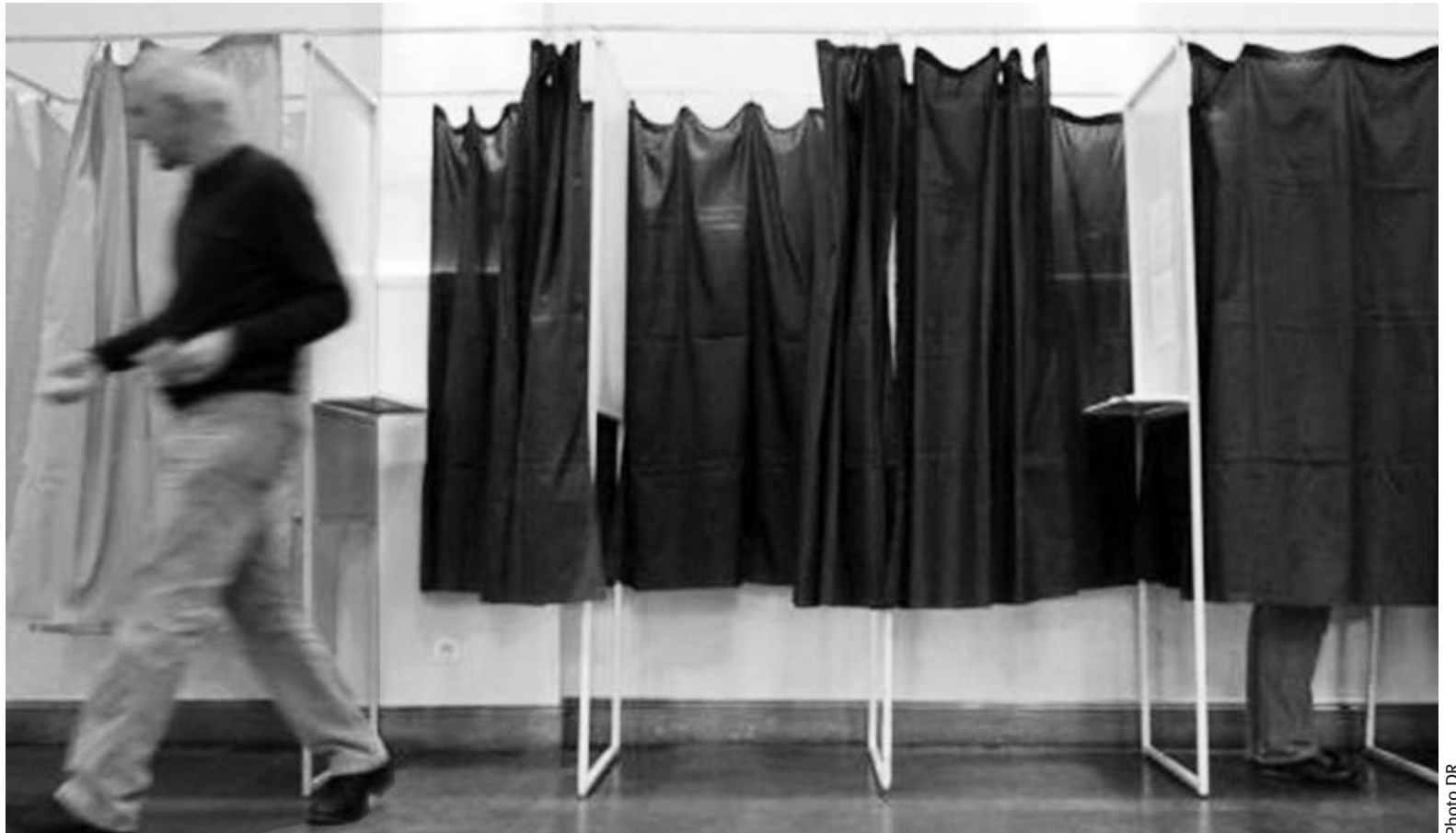


Photo DR

Le fait majeur de ces élections

Au lendemain du premier tour des élections municipales, on ne voit plus que le Front national à la une des journaux et à la télévision. Du coup, le fait majeur de ces élections est relayé au second plan : jamais, depuis au moins cinquante-cinq ans, l'abstention n'avait atteint un tel niveau pour des élections municipales ! Cette abstention historique est l'expression d'un rejet monumental de la politique gouvernementale. On comprend pourquoi, à « gauche » comme à droite, on tente de masquer ce rejet, qui, en réalité, frappe tous les forces politiques institutionnelles. « Barrer la voie au fascisme » au second tour, alors que le FN, bien qu'en progression, n'est parvenu à se présenter que dans une commune sur soixante ? Le ministre Michel Sapin résume l'opération avec cynisme. Il appelle chaque électeur à « être conscient de sa responsabilité personnelle » et invite à « se rassembler pour battre le Front national ». Aussitôt, il ajoute que le gouvernement maintiendra intégralement le plan de 50 milliards d'euros de coupes budgétaires (touchant aussi les collectivités locales et la Sécurité sociale), pour faire dans le même mouvement un cadeau de plus de 30 milliards d'euros au patronat. « On ne va pas changer de cap », dit-il. Voilà à quoi sert cette propulsion médiatique du Front national. Mais c'est bien le rejet historique de cette politique qui s'est exprimé le 23 mars, par l'abstention massive dans les quartiers ouvriers et populaires.

Yan Legoff

L'abstention au premier tour des élections municipales, le 23 mars, atteint le niveau historique de 38,7 %, dépassant la plupart des estimations réalisées avant le scrutin par les instituts de sondage. C'est 5,2 points de plus qu'en 2008, qui avait déjà atteint un record. Ce rejet, sans précédent sous la V^e République lors de ce type de scrutin, a frappé en premier lieu les villes dirigées par le PS, parti à la tête du gouvernement. Car c'est bien le gouvernement et sa politique qui ont été sanctionnés par les abstentionnistes, à une échelle inédite.

1.

Une abstention ouvrière et populaire sans précédent

Cette abstention-rejet, qui explose à la figure de tous les partis institutionnels, est d'abord celle de l'électorat ouvrier populaire. En Seine-Saint-Denis, département le plus ouvrier de la région parisienne, l'abstention dépasse 50 % dans vingt-deux communes sur quarante. Elle excède même 60 % à Clichy-sous-Bois (60,2 %, en progression de 5,1 points par rapport à 2008) et à Stains (61,0 %, en progression de 4,7 points). A Paris, l'abstention est la plus élevée dans le XIX^e arrondissement (50 %, en progression de 2,7 points), l'un des plus populaires de la capitale, alors qu'elle n'est que de 35,8 % dans le V^e, l'un des arrondissements les plus huppés.

2.

Le PS, parti de gouvernement, visé en premier lieu

C'est dans les villes dirigées par le PS qu'en règle générale l'abstention progresse le plus ; c'est moins le cas dans les villes dirigées par la droite. Le PS et les partis qui ont fait localement alliance avec lui sont en passe de perdre des mairies par dizaines au deuxième tour. A Marseille, que le PS espérait conquérir pour contrebalancer une déroute annoncée au plan national, la liste de Patrick Mennucci n'est arrivée qu'en troisième position, derrière le Front national ! L'abstention atteint 46,5 % en moyenne dans cette ville.

3.

«Un avertissement qui vaut aussi bien pour le PS que pour l'UMP» (Le Figaro)

Avant tout, la progression de la droite est donc toute relative. Profondément divisée, laminée elle aussi par les affaires, elle n'a pas fondamentalement d'autre politique à avancer que celle du gouvernement Hollande. Disloquée, elle n'est pas en mesure de proposer une alternative gouvernementale. On se souvient des « chiche ! », lancés par les Raffarin, Lefebvre ou Juppé lorsque François Hollande a présenté son pacte de responsabilité, en janvier dernier, offrant 30 milliards d'euros aux patrons et annonçant 50 mil-

liards d'euros de coupes dans le budget de l'Etat, des collectivités locales et à la Sécurité sociale.

« La vague bleue est surtout le produit du ressac rose, reconnaît lui-même l'éditorialiste du Figaro. Victoire relative, donc, et fragile aussi (...). La persistance du vote Front national puissant, conjugué à une abstention forte (...), est un avertissement sans frais. Il vaut aussi bien pour le PS que pour l'UMP. »

4.

Le Front national présent dans une ville sur soixante

Démesurément mis en avant par les médias avec de fortes arrière-pensées politiques, le score du Front national doit être ramené à sa proportion véritable. Malgré la crise de décomposition qui déchire la droite traditionnelle, le FN n'est parvenu à présenter une liste que dans 596 villes sur les 36 000 communes que compte le pays, dont 9 734 de plus de 1 000 habitants, où la constitution d'une liste complète est obligatoire pour se présenter aux élections. Ce n'est pas la première fois que le

« Une déroute magistrale, un rejet profond, un désaveu cinglant. Ces municipales resteront sans doute dans les annales des revers électoraux de la gauche au pouvoir »

Le Parisien, 24 mars

FN remporte ou est en passe de remporter quelques villes.

En 1995, Le FN se présentait déjà dans 512 villes. Il avait conquis Toulon, Marignane et Orange, puis, en 1997, Vitrolles. Or que s'est-il passé à Toulon ? En 1995, la liste FN emmenée par Jean-Marie Le Chevallier y obtient 37 % des voix. Six ans plus tard, il est battu dès le premier tour, n'obtenant que 7,78 %. Ce 23 mars 2014, la liste FN obtient 2,27 % des voix dans cette ville. Aussi odieuse que soit la propagande anti-immigrés de ce parti, il s'est révélé, au final, comme les autres aux affaires. Développant un discours antisystème, il est apparu, une fois aux responsabilités, comme un rouage de ce système, sanctionné comme tel dans les élections suivantes.

5.

Un virage à droite de l'électorat populaire ?

Certes, les villes où avance le FN connaissent une baisse de l'abstention, notamment dans une fraction de l'électorat populaire désespéré qui avait cessé de voter depuis des années. Faudrait-il en conclure à un « virage » général à l'extrême droite de cet électorat ? Dans les colonnes du Parisien, un commentateur répond : « D'abord, l'attitude la plus fréquente parmi ces catégories, c'est l'abstention (...). Et puis, il faut rappeler que les classes populaires n'ont jamais été totalement de gauche : environ un tiers a toujours voté à droite. Le phénomène de vase communicant entre les ouvriers de gauche et le vote FN est très largement démenti par les analyses. »

... que tous cherchent à faire oublier !

Le ministre Michel Sapin : "Nous ne changerons pas de cap"

Dans une interview au quotidien patronal *Les Echos* (25 mars), le ministre du Travail, Michel Sapin, agite le spectre de l'extrême droite : « Peut-on laisser le Front national progresser dans nos territoires et dans les têtes ? Chacun doit être conscient de sa responsabilité personnelle. Il faut se rassembler pour battre le Front national. » Et il s'en prend aux abstentionnistes avec mépris : « Certains ont voulu exprimer leur colère par le silence (...). On peut regarder passer les trains au premier tour, mais on ne peut pas laisser dérailler le train de la République au deuxième ! » Et dans le même mouvement, il prétend que le « message des urnes », c'est que le gouvernement applique dans les faits son plan de 50 milliards d'euros de coupes budgétaires : « Economiser 50 milliards d'euros de dépenses publiques ne dépend pas d'un premier, deuxième ou troisième tour de

scrutin municipal. C'est l'intérêt supérieur de la France. Que le gouvernement ait promis de financer sa politique (pour donner 30 milliards aux patrons dans le cadre du pacte de responsabilité ! — NDLR) sans avoir recours à de nouvelles hausses de la fiscalité me paraît d'ailleurs assez conforme au message envoyé par les électeurs ce dimanche. On ne va pas changer de cap de ce point de vue-là non plus. » Le pacte de responsabilité, justement, quand sera-t-il présenté au Parlement ? Il était question de la mi-avril. On entend maintenant parler de la fin avril... Tout cela est suspendu à un remaniement gouvernemental, dont on ignore aussi la date... Et dans la majorité gouvernementale, la crise fait rage (*lire page 4*). Entre-temps, le gouvernement s'est engagé à présenter ses orientations budgétaires vers la mi-avril à la Commission européenne, qui a placé la France sous « surveillance renforcée »

ILS ONT DIT "Allô, ici le Titanic !" (un proche de Hollande)



« Hier vers 21 heures, un vieil ami du président de la République décroche son téléphone et lance : "Allô, ici le Titanic !" Il faut dire que François Hollande, Jean-Marc Ayrault et les candidats socialistes ont passé une bien mauvaise soirée, comme l'attestent les mines déconfites et les voix chevrotantes des ministres et des ténors sur les plateaux télévisés. "C'est un avertissement sérieux pour la politique gouvernementale. Une partie des électeurs de gauche nous a dit : arrêtez vos conneries !", avoue sans ménagement le maire PS sortant de Dijon, François Rebsamen, contraint à un second tour, contrairement à 2008. (...) "On est dans un mouvement où ça décroche : notre électorat s'est abstenu, il y a un ras-le-bol global et l'envie d'un coup de pied au c... s'est exprimée", lâche un fidèle du président. » (Lu dans *Le Parisien*, 24 mars) ■

Au nom de la lutte contre les "populismes"...



A lire la presse au lendemain du premier tour des municipales, nous serions confrontés à une montée du fascisme en France, plutôt qu'à une vague d'abstention sans précédent, puisqu'elle frôle les 40 %.

Mais, précisément, cette vague d'abstention exprime un rejet de toutes les représentations politiques, de droite comme de « gauche », qui se succèdent au pouvoir depuis trente ans pour une même politique.

C'est dans ce cadre que peuvent être analysés les résultats du Front national qui se présente comme opposé à l'« establishment » de « gauche » et de droite qui met en œuvre une même politique de destruction des droits, de contre-réformes, jetant à la rue des millions de travailleurs et paupérisant la population. « Peur sur les villes » : c'est la une de *Libération* du lundi 24 mars à propos de la menace du Front national... Sur les villes ? Le Front national n'a présenté que moins de 600 listes sur les 36 000 com-

munes existantes. Il n'en demeure pas moins que dans les villes où il a pu constituer des listes, il réalise des scores, du fait que des abstentionnistes, mais aussi des électeurs qui ne votaient pas FN jusqu'alors, ont émis un vote de protestation et de désespérance sociale. Mais pour les médias, le gouvernement et le PS, ces résultats doivent être mis au centre de la situation. Ils voudraient évacuer la vague d'abstention et ce qu'elle indique comme processus au sein de la classe laborieuse de ce pays. Au nom du barrage à l'extrême droite, ils voudraient réaliser une sorte d'union nationale. Cette union nationale a déjà été préconisée par le gouvernement Hollande pour faire passer le pacte de responsabilité ; jusqu'à maintenant, il a échoué devant le refus de la CGT et de FO de signer ce pacte. C'est pourquoi il leur faut encore accentuer la campagne de pro-

pagande. Sur une radio le lundi 24 mars, après un reportage sur la manifestation contre l'Union européenne à Madrid (*lire page 12*), le présentateur commente : « C'est partout la même chose, en Europe, la montée des "populismes", comme en Espagne ou comme en France avec le vote Front national. » Ainsi, nous savons d'avance l'axe sur lequel vont être préparées les élections européennes : tous ceux qui se prononcent pour la rupture avec l'Union européenne vont être désignés comme étant d'extrême droite ! Comme si ce n'était pas l'Union européenne, source de toutes les destructions économiques et sociales, qui faisait le jeu des « populismes ». D'ailleurs, ce sont les mêmes qui, avec l'Union européenne, dénoncent l'extrême droite en France... et soutiennent les groupes authentiquement nazis en Ukraine !

Marguerite LEUWEN ■

ÉDITORIAL

Le rejet

Abstention record, atteignant parfois plus de 60 % dans les quartiers ouvriers, effondrement électoral du PS : ce premier tour des élections municipales marque un rejet massif de la politique d'austérité et de destruction des droits ouvriers et démocratiques mise en œuvre par le gouvernement Hollande-Ayrault en application des traités européens et de la volonté du capital financier. Il s'agit d'un désaveu cinglant qui retire toute légitimité à ce gouvernement ainsi qu'aux institutions sur lesquelles il s'appuie.

Un nouveau pas dans la crise du régime vient d'être franchi. Une crise de régime, car la droite et la gauche, successivement au gouvernement, sont frappées. Toute la représentation politique est touchée. Personne, y compris dans les sommets du PS, ne peut dissimuler la signification politique de l'événement.

Le gouvernement entend cependant poursuivre l'application du pacte de responsabilité, tailler 50 milliards d'euros dans les dépenses publiques et soustraire 30 milliards d'euros des allocations familiales.

Se saisissant des résultats du FN, les dirigeants du PS en appellent au front républicain.

Nul ne peut mettre en accusation les travailleurs et la population qui ont refusé d'apporter leur suffrage aux candidats soutenant le gouvernement Hollande, à commencer par les candidats du PS dont ils estiment — et à juste titre —, deux ans seulement après l'élection de François Hollande, qu'il est responsable de la situation.

Au nom de la lutte contre l'extrême droite, le gouvernement Hollande voudrait imposer une « union nationale », un compromis historique rassemblant droite et gauche, patronat et syndicats avec son « pacte de responsabilité ».

Mais le 18 mars, les travailleurs ont répondu à l'appel à la grève interprofessionnelle et aux manifestations, lancé en commun par la CGT, la CGT-FO, la FSU et Solidaires contre le pacte de responsabilité du gouvernement et sa recherche de consensus.

Chaque jour qui passe rend plus pressante l'exigence de rupture avec cette politique qui condamne l'immense majorité à l'incertitude, au chômage et à la misère.

Chaque jour qui passe rend plus pressante l'exigence de rupture avec les institutions de la V^e République et de l'Union européenne.

Chaque jour qui passe renforce l'aspiration d'un nombre grandissant de travailleurs et de citoyens à l'avènement d'une véritable démocratie dans laquelle le pouvoir émanerait d'une Assemblée constituante souveraine.

A l'issue de ce premier tour des élections municipales, il se dégage que seule la mobilisation de l'immense majorité du peuple travailleur avec ses organisations pourra balayer la politique du gouvernement et imposer le rejet du pacte de responsabilité.

Préparer ces combats nécessite la plus large discussion entre travailleurs et militants.

Le POI se félicite des résultats obtenus par les listes d'unité et de résistance à son initiative ou auxquelles les militants du POI ont été amenés à prendre part avec d'autres. Leurs résultats significatifs indiquent la disponibilité immédiate de milliers de travailleurs et de jeunes pour le combat politique pour la rupture.

Le Parti ouvrier indépendant vous invite à participer à ses assemblées ouvertes pour échanger et dégager ensemble les moyens à mettre en œuvre pour aider à forger l'unité dans la résistance à la politique du gouvernement.

Paris, le 25 mars 2014.
Les secrétaires nationaux
Claude Jenet, Daniel Gluckstein,
Gérard Schivardi, Jean Markun.

U N E S E M A I N E E N F R A N C E

Delphine Batho, ex-ministre PS : "Nous sommes clairement dans le rejet"

Delphine Batho, ancienne ministre de l'Écologie, virée en juillet dernier pour avoir critiqué son budget, déclare dans un entretien au *Parisien* (25 mars) : « J'avais mis en garde contre l'austérité budgétaire qui préparait la marche au pouvoir de l'extrême droite. (...) Cela fait des mois et des mois que tout le monde sait que la gauche va dans le mur. Maintenant nous y sommes. Les élus de terrain ont alerté le gouvernement. Ils se sentent aujourd'hui sacrifiés. (...) Il faut tout changer, d'équipe gouvernementale, de politique. Tout (...). Le mécontentement qui n'a pas été entendu devient maintenant de la colère. On a dépassé le stade du doute : nous sommes clairement dans le rejet. Et ma crainte, c'est que ce rejet ne soit plus seulement électoral mais beaucoup plus profond. »



Photos AFP



"A quoi reconnaît-on un peuple en colère ?"

Une chronique politique de France Inter, 24 mars 2014

"A quoi reconnaît-on un peuple en colère ? Souvent, c'est un peuple qui se tait.

Le taux d'abstention à ce premier tour des municipales est de 39 % ; en 2008, il était de 33,4 %. Alors, il pourrait être lu comme la marque d'une indifférence, d'une lassitude. Erreur ! Il faut peut-être y voir le signe d'une vraie colère froide et profonde. (...) Il y a 166 ans, un homme s'alarmait aussi de ce silence. Il s'appelait Alexis de Tocqueville, et le 27 janvier 1848, il fait un discours devant les députés de la Chambre. Il dit ceci : "On dit qu'il n'y a point de péril parce qu'il n'y a pas d'émeute. On dit que comme il n'y a pas de désordre matériel à la surface de la société, les révolutions sont loin de nous. Permettez-moi, Messieurs, de vous dire que vous vous trompez. Regardez ce qui se passe au sein des classes ouvrières, qui aujourd'hui, je le reconnais, sont tranquilles. N'entendez-vous pas qu'on y répète sans cesse que tout ce qui se trouve au-dessus d'elles est incapable et indigne de les gouverner ? Et ne comprenez vous pas que,

quand de telles opinions descendent profondément dans les masses, elles doivent amener, je ne sais quand, je ne sais comment, les révolutions les plus redoutables ? Je crois que nous nous endormons à l'heure qu'il est sur un volcan."

Le professeur de droit Dominique Rousseau précise qu'après ce discours d'Alexis de Tocqueville, les députés l'ont félicité non pas pour sa lucidité mais... pour ses talents d'orateur, et puis, chaque député est retourné à ses affaires. Un mois plus tard, la révolution de 1848 éclate.

Le très libéral Alexis de Tocqueville avait donc vu juste : un peuple qui ne se manifeste plus est précisément un peuple qui gronde.

L'historienne Sophie Vahnich, spécialiste de la Révolution française, ajoute que "le peuple dans sa masse profonde n'est pas insurrectionnel, ni révolutionnaire. Il est patient, il est même confiant. Quand il n'est pas d'accord, il saisit son député, son président, un juge. Il signe des pétitions, s'organise en associations, en syndicat. Et puis, un jour, sa patience s'épuise. Il se tait, il s'abstient et c'est mauvais signe."

Lu dans la presse



"La France a voté, et c'est une France en crise qui a voulu infliger un désaveu au gouvernement, à la gauche et à la politique en général." (Libération, 24 mars)

"A l'UMP, on se réjouit mais on ne pavoise pas. Plutôt que de vague bleue, Jean-François Copé a préféré parler hier soir d'un "carton jaune adressé au gouvernement". (Le Parisien, 24 mars)

"Et dire que, dans deux mois, les électeurs seront à nouveau appelés aux urnes, pour les élections européennes. Ce scrutin, dit-on, où les électeurs aiment à se "défouler". (Les Echos, 24 mars)

A Béziers, la liste PS refuse le "front républicain" derrière l'UMP

A Béziers (Hérault), la liste soutenue par le Front national est arrivée en tête. Celle du PS est arrivée en troisième position, derrière l'UMP. De Paris, la direction nationale du PS exige de se désister pour l'UMP. Mais au sein de la section du PS locale, c'est la révolte. Ils ont décidé de se maintenir, en fusionnant avec le Front de gauche.

Un secrétaire national du Parti de gauche voit dans l'alliance avec les écologistes... "une force opposée à l'austérité"

Le Front de gauche n'est pas au bout de sa crise. Il était déjà tiraillé, avant les municipales, entre la direction nationale du PCF, qui prônait des listes d'union dès le premier tour avec le PS, et celle du Parti de gauche, qui refusait cette alliance avec le parti gouvernemental, au moins au premier tour. On fut à deux doigts de la rupture. Puis voilà qu'Eric Coquerel, secrétaire national du PG, se félicite, le 24 mars, de l'alliance avec Europe Écologie-Les Verts (EELV) arrivée en tête à Grenoble au premier tour des municipales. Pour Coquerel, « l'alliance avec EELV peut permettre à une force opposée à l'austérité et au productivisme d'être en tête de la gauche ». Faut-il rappeler que les écologistes siègent au gouvernement qui applique l'austérité ? Mais cela va encore plus loin : Coquerel pense que cette alliance avec les écologistes « serait possible dès les européennes, (...) même si nous savons nos positions très différentes sur l'Union européenne ». De quoi laisser interloqués bien des militants du PG, très certainement.

Ils ont dit...



Sur son blog, l'ancien ministre PS Jean Glavany n'a pas hésité à éreinter « l'ahurissante allocution »

de Jean-Marc Ayrault dimanche soir, « commentant les résultats comme on commente les chiffres du chômage ».



« Avec 21 millions d'électeurs qui restent chez eux, nos bataillons sont dans l'abstention. On est victimes

de la grève du vote », a déclaré le porte-parole des députés PS, Thierry Mandon.

Pierre Laurent (PCF) appelle au "rassemblement de toute la gauche" au second tour pour "battre la droite et le FN"



Les appels du gouvernement à se mobiliser au second tour ont au moins reçu une réponse positive : celle de Pierre Laurent, secrétaire national du PCF. Dans une conférence de presse le 24 mars, il appelle « au rassemblement de toute la gauche » pour « battre la droite et le FN », donc à se désister ou à fusionner avec les listes pro-gouvernementales du PS, là où cela n'avait pas été fait dès le premier tour.

« Chacun à gauche doit prendre ses responsabilités pour stopper dimanche prochain cette hémorragie qui se ferait au détriment de la gauche », martèle-t-il à l'adresse des électeurs notamment. Le travailleur abstentionniste serait-il, pour Pierre Laurent, irresponsable ?

La CFE-CGC retire sa signature du pacte de responsabilité

« AFP, 25 mars 2014 – La CFE-CGC, mécontente de l'accord sur l'assurance chômage, a renoncé à signer le "pacte de responsabilité", un coup d'éclat dont se serait bien passé en pléines municipales le gouvernement. Retirer sa signature, "ce n'est pas anodin, ça ne se passe pas souvent dans une organisation syndicale", a souligné Carole Couvert, la présidente du syndicat des cadres, qui avait convoqué une "conférence de presse exceptionnelle". La CFE-CGC avait pourtant déclaré le 10 mars qu'elle allait ratifier, comme la CFDT et la CFTC, l'accord conclu avec le patronat sur les contreparties aux allègements de charges promis par le gouvernement aux entreprises, dans le cadre du pacte de responsabilité. »

Chronique

POLITIQUE

Après la grève interprofessionnelle du 18 mars

Photo AFP



Laurence Fayard

Le 18 mars, cinq jours avant le premier tour des élections municipales, dans tout le pays, les travailleurs étaient en grève à l'appel des confédérations CGT et FO, avec la FSU et Solidaires, et ont manifesté à 240 000 dans plus de quarante villes contre le pacte de responsabilité Hollande-Gattaz. Ils se sont saisis des milliers d'appels communs, lancés à tous les niveaux, qui s'étaient multipliés dans les jours précédents. Pour la plupart, ces appels reliaient le combat contre le pacte de responsabilité aux revendications particulières, exprimant l'aspiration à réaliser l'unité pour faire reculer le gouvernement. La grève, particulièrement massive parmi les employés et les cadres de la Sécurité sociale, a également été significative dans les autres secteurs, y compris là où certaines fédérations n'y appelaient pas. Et maintenant ?

Le président Hollande a annoncé qu'au lendemain du second tour des élections municipales, le 31 mars, il rendrait public le détail des mesures de son pacte de responsabilité : pillage des fonds publics à hauteur de 50 milliards d'euros, dont 10 milliards de coupes annoncées dans les dotations aux collectivités locales ; liquidation de la branche famille de la Sécurité sociale, etc. Pour parvenir à imposer son pacte, il voudrait réaliser l'union nationale, par un vote du Parlement d'une part, et en cherchant à associer les organisations syndicales à sa mise en œuvre d'autre part. Avant fin avril, il voudrait également faire adopter l'acte III de la décentralisation. Plus que jamais, après le 18 mars et au lendemain du premier tour des élections municipales, seule la mobilisation unie des travailleurs avec leurs organisations sur l'exigence exprimée dans les multiples appels communs à cette grève interprofessionnelle : « Non au pacte de responsabilité », pourra imposer le retrait du pacte Hollande-Gattaz et balayer la politique du gouvernement.

La Redoute

A propos de la signature de l'accord de restructuration par la CFDT

Trois cents salariés de La Redoute ont participé, lundi 24 mars, à l'assemblée générale organisée par les syndicats CGT, CFDT et SUD au centre de La Martinoire, à Watrelos.

Correspondant Roubaix

Depuis une semaine, les repreneurs agissant pour le compte de Kering et François-Henri Pinault intimaient aux salariés et aux syndicats de l'entreprise de se prononcer pour un protocole d'accord, brandissant la menace d'une liquidation judiciaire si les syndicats ne l'acceptaient pas.

Le protocole stipule que 1 178 emplois seront liquidés, et que chaque salarié devrait partir avec 20 000 euros d'indemnité, plus 750 à 1 200 euros par année d'ancienneté. Les syndicats, après s'être battus contre tout licenciement, ont avancé la revendication de 40 000 euros d'indemnité de départ et 1 500 euros par année d'ancienneté. Malgré la campagne visant à dresser les salariés les uns contre les autres, la position de Kering a été rejetée par les salariés et leurs syndicats. Les repreneurs ont alors renouvelé leur coup de force avec un deuxième ultimatum pour lundi 24 mars à 19 heures. Dans l'assemblée générale du 24 mars au matin, cet ultimatum provoqua un large débat. La manipulation de la direction apparut au grand jour quand les salariés apprirent que Nathalie Balla et Eric Courteille, du groupe Kering, s'étaient entourés depuis deux à trois mois d'un administrateur judiciaire, que les salariés désignèrent comme « liquidateur judiciaire ».

De surcroît, la manipulation était doublée d'une violente pression contre les salariés afin de tenter de les diviser. La création d'un collectif anonyme « sauvons La Redoute » visait à cela.

La volonté de rester unis avec les syndicats et les personnels travaillant sur les sites de Watrelos comme de Roubaix fut souvent rappelée dans les interventions. Lorsque que certains responsables syndicaux laissèrent entendre « qu'il n'y avait plus de porte de sortie », sous-entendant qu'il faudrait peut-être s'avancer vers un accord, la réponse de l'assemblée générale à ces hésitations se solda par un vote quasi unanime, rejetant l'ultimatum de la direction. « Non seulement elle ne tient pas compte de nos revendications, mais elle ne nous respecte pas. » L'assemblée générale vota alors son propre ultimatum à la direction, pour reprendre les négociations.

C'est donc contre l'assemblée générale du personnel et contre les organisations syndicales — y compris, d'une certaine façon, contre les représentants CFDT du personnel, comme récemment chez Mory Ducros — que quelques heures plus tard, la CFDT (par la voix de son délégué central) annonça accepter de signer le protocole de la direction. Un véritable coup de poignard dans le dos, qui entérine les 1 178 licenciements avec des indemnités de départ qui ne garantissent aucune sécurité aux travailleurs licenciés.

ILS ONT DIT

“Avec ce plan social, vous avez obtenu beaucoup” (Martine Aubry)



Photo DR

Dans son chantage permanent contre les salariés et leurs syndicats, le groupe Kering a bénéficié de la prise de position de Martine Aubry. Tout en faisant croire qu'elle compatissait au sort des travailleurs, elle déclarait il y a quelques

jours au micro de France Bleu Nord : « Ce que je dis aux syndicats : avec ce plan social, vous avez obtenu beaucoup. Continuez à y travailler, mais n'oubliez pas que dès lors que des mesures auront été prises pour ceux qui partent, l'essentiel aujourd'hui est de redresser La Redoute. » L'abstention massive ouvrière et populaire qui a frappé les candidats du PS à Lille et à Roubaix (de 50 à 60 % de taux d'abstention) n'est-elle pas à mettre en relation avec ce genre de prises de position, tout comme avec celles du gouvernement ?

Seine-Maritime

La mobilisation des employés du conseil général avec leur syndicat CGT

Le 18 mars dernier, les employés du conseil général de la Seine-Maritime ont participé à la manifestation à Rouen contre le pacte de responsabilité. La veille, lors d'une conférence de presse, leur syndicat départemental CGT a précisé leurs revendications.

Correspondant

La secrétaire du syndicat dénonce les réorganisations destructrices subies par le personnel depuis trois ans. En effet, en 2011, le conseil général a voté un budget d'austérité qui entraîne la fermeture d'une partie de l'aide à l'enfance, la suppression de personnel et le non-remplacement du personnel absent. La majorité des élus du conseil général ayant décidé d'appliquer les mesures Balladur, la décentralisation entraîne des inégalités entre les localités. Elle dénonce également des violences faites contre le personnel, la tentative d'isoler les équipes, d'opposer les professions entre elles et de reporter la responsabilité de ce qui ne va pas sur le personnel. Il faut y ajouter le non-respect du statut et de la représentativité du personnel.

LES PRINCIPALES CONSÉQUENCES EN SONT :

— la fermeture de centres médicaux sociaux : trois sont fermés aujourd'hui et d'autres en cours de fusion ;
— la fermeture de neuf centres d'exploitation des routes avec quarante-cinq suppressions de postes ;

— la tentative de réduire l'aide sociale à l'enfance à celle à la population la plus défavorisée ;

— l'embauche de personnel hors statut : en Seine-Maritime, 17 % des agents, plus que la moyenne des conseils généraux. Le syndicat estime qu'il manque environ 50 agents sur 42 sites. A la question du correspondant d'Informations ouvrières : « Faites-vous un lien entre ces mesures et la mise en place des métropoles votée par le gouvernement, mise en place entraînant la suppression de départements ? », la secrétaire du syndicat répond : « Oui, bien sûr,

“Pour l'arrêt des réorganisations, le rétablissement du budget du conseil général et contre le pacte de responsabilité”

nous avons interpellé le président du conseil général le 11 février dernier à ce sujet. Il nous a répondu qu'aucune discussion n'était engagée. Or on constate que toutes les réorganisations sont taillées et retaillées pour effectuer les transferts. Par exemple, actuellement, on mutualise le service informatique avec celui de la communauté de l'agglomération Rouen Elbeuf Austreberthe. Notre syndicat se prononce pour la défense inconditionnelle des services publics assurés par le conseil général, pour la suppression et l'arrêt des réorganisations,

le rétablissement du budget du conseil général et contre le pacte de responsabilité. Le syndicat appelle à la grève et à manifester demain, 18 mars. » « L'opération du département "Imaginons 2020" n'est qu'un prélude à la métropolisation. »

Une syndiquée : « La direction dépense une énergie folle, des frais importants, surtout en communication, pour mettre en place ses plans de destruction. Elle a fait appel à un cabinet d'audit qui, à la fin, propose trois solutions d'externalisation ! »

Charente-Maritime

Hôpital de La Rochelle

Non à la réforme des aides-soignants !

4 mars : à l'appel de l'intersyndicale CGT-FO-CFDT-CFTC, près de 250 hospitaliers en grève se sont rassemblés le jour du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) pour refuser la réforme des aides-soignants que la direction de l'hôpital veut mettre en place le 8 avril. Plus d'agents des services hospitaliers (ASH) et d'agents de services internes (ASI) dans les services, mais un pool les rassemblant centralement. Dans l'unité, toutes les organisations syndicales ont voté contre le projet.

24 mars : nouveau rassemblement toujours appelé par l'intersyndicale. Dans leurs interventions les responsables CFTC, CGT, FO ont indiqué : « Avec cette réforme, c'est la notion même de service qui n'existerait plus. Le directeur nous l'a dit : comme dans d'autres hôpitaux, pour faire des économies, on s'achemine vers des services mobiles. C'est la déshumanisation pour les malades. La ministre s'est vantée d'avoir fait un milliard d'économies pour les hôpitaux. D'autres réformes sont annoncées. On n'acceptera pas celle-là. Par souci d'économie, la direction veut aussi remettre en cause les horaires de la crèche hospitalière. »

En l'absence du directeur, un nouveau rassemblement dans l'unité est décidé le 31 mars, date à laquelle se réunit la commission médicale d'établissement. « Il nous faut l'appui des médecins. La seule façon de faire plier la direction, c'est notre mobilisation. »

GRÈVE MASSIVE À LA SÉCURITÉ SOCIALE LE 18 MARS

La grève était massive parmi les employés et les cadres de la Sécurité sociale le 18 mars. Ils étaient également 15 000 à manifester.

Nous publions ci-dessous quelques-uns des premiers chiffres rendus publics par les organisations syndicales : Caisse d'allocations familiales (CAF), Mont-de-Marsan (Landes) : 59 % ; Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM), Marseille (Bouches-du-Rhône) : 67 % ; CPAM Nîmes (Gard) : 42 % ; CAF Dijon (Côte-d'Or) : 63 % ; CPAM Vannes (Morbihan) : 59 % ; CPAM Nice (Alpes-Maritimes) : 72 % Union de recouvrement des cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales (URSSAF) Bouches-du-Rhône : 50 % ; URSSAF Auvergne : 53 % ; CPAM Rodez (Aveyron) : 52 % ; URSSAF Rhône-Alpes : 58 % ; CPAM Avignon (Vaucluse) : 48 %.

Rythmes scolaires

CHIFFRE

92,3

C'est, selon un sondage réalisé par *Le Parisien* (édition de l'Essonne) au mois de février, le pourcentage d'habitants de ce département défavorables à la réforme des rythmes scolaires.

Nanterre (Hauts-de-Seine)

Budget 2014 et réforme des rythmes scolaires

Laurence Fayard

Le 10 décembre 2013, le conseil municipal de Nanterre a adopté une délibération par laquelle la municipalité s'est engagée à mettre en place la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2014, délibération votée par l'ensemble des groupes représentés. Le 18 mars au soir se tenait une nouvelle séance du conseil municipal qui avait à son ordre du jour l'adoption du budget 2014.

Une véritable opération électorale à la veille des élections municipales. Ainsi, par exemple, ce budget 2014 n'intègre pas le coût de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires (estimé pour l'instant, à minima, à 2 millions d'euros par les services municipaux).

La municipalité y aurait-elle renoncé ? Certes non ! Le maire, Patrick Jarry, a bel et bien réaffirmé le 18 mars sa volonté de mettre en place la réforme à la rentrée 2014.

Mais, élections municipales obligent, il n'a pas intégré le coût de son application dans le budget, renvoyant cette opération après les échéances électorales. Ainsi, les familles risquent d'être doublement touchées :

— d'une part, à travers la mise en place de la réforme et de son projet éducatif territorial quirompt avec le caractère national de l'éducation et l'égalité de traitement des élèves sur l'ensemble du territoire ;

— d'autre part, à travers les plus de 2 millions d'euros dont une partie au moins va se retrouver à leur charge comme cela a été décidé, par exemple, à Lyon.

"Trois élues sortantes ont voté contre le budget 2014"

Lors de ce conseil municipal, trois élues sortantes, candidates sur la liste « Unité et résistance pour Nanterre » soutenue par le POI, des militants du Parti de gauche et du PCF, ont voté contre ce budget.

Un vote qui manifeste une véritable rupture avec la politique d'austérité du gouvernement relayée par la municipalité.

Deux d'entre elles ont d'ailleurs, dans leurs interventions, relié la politique mise en œuvre par le gouvernement au plan national — et notamment le pacte de responsabilité et ses 10 milliards d'euros de coupes dans les dotations aux collectivités territoriales d'ici à 2017 — avec la politique mise en œuvre localement.

Sur la réforme des rythmes scolaires, l'engagement pris par la liste « Unité et résistance pour Nanterre » a également été rappelé, et notamment « le refus de la réforme des rythmes scolaires et de son application à Nanterre, l'annulation de la délibération du conseil municipal du 10 décembre 2013, le refus de tout transfert des missions de l'Etat sur la ville de Nanterre ».

Deux jours plus tard, le 20 mars, les parents d'élèves de deux écoles maternelles de la ville (La Fontaine et Pâquerettes) manifestaient à nouveau pour le rétablissement du poste d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles (Atsem) supprimé dans chacune des deux écoles à la rentrée 2013...

En bref

Quand la municipalité de Marseille demande à une société privée de faire remplir un questionnaire aux directeurs d'écoles...

La société privée d'audit KPMG a été financée par la municipalité de Marseille pour, dans le cadre de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, faire remplir un questionnaire de quatre pages aux directeurs d'école sur l'état des lieux de leur établissement scolaire (école et bâtiments annexes) !

Les directeurs d'école sont ainsi invités par cette société privée à remplir un tableau Excel, intitulé, « support d'investigation », dont une partie est déjà préremplie. Il leur est demandé de vérifier les informations, et par la suite, ils seront contactés par les collaborateurs pour vérifier les contenus ! A juste titre, la section départementale du SNUDI-FO, rappelant qu'avec « la très grande majorité des enseignants » elle est fermement opposée « à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires », déclare dans un communiqué : « Les enseignants n'ont pas à répondre aux sollicitations d'une société privée », et invite « l'ensemble des directeurs marseillais à ne pas donner suite aux sollicitations de cette société ».

Photo DR



Manifestation des professeurs de classes préparatoires à Paris, en décembre 2013.

La révolte des professeurs de classes préparatoires contre le projet Peillon sur le statut

Michèle Lepeuve

Par leur grève massive, le 9 décembre dernier, reconduite les 10 et 11 décembre, les professeurs de classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) ont empêché le gouvernement et son ministre Peillon de remettre en cause les décrets de 1950, base du statut des 350 000 professeurs des lycées et des collèges, pour la rentrée 2014.

Toutefois, le gouvernement et son ministre ne désarment pas et présentent au vote du comité technique ministériel (CTM) du 27 mars un projet de décret contre ce statut. Prudent, le ministre ne touche pas les garanties statutaires des professeurs de classes préparatoires qui restent donc fixées par les décrets de 1950. Il espère sans doute, en dissociant leur sort de celui des autres professeurs, pouvoir ensuite remettre en cause leurs acquis. Comme l'écrit l'une de ces professeurs sur la liste de diffusion CPGE : « Si le cadre général organisant l'annualisation du temps de travail des professeurs du secondaire est adopté sans coup férir le 27 mars (sous la forme d'une extension indéfinie de « missions liées », obligatoires et non rémunérées), je ne pense pas que les professeurs de CPGE puissent y échapper. C'est même un élément clé pour préparer l'adaptation de leur statut à l'intégration dans l'Université : qui peut sérieusement croire aujourd'hui qu'elle se fera sans lourdes pertes pour les professeurs de CPGE ? »

Mais il y a un autre résultat de la grève des professeurs de CPGE, reconduite par les assemblées générales de toute la France, obligeant l'ensemble des organisations syndicales à rejeter le projet du ministre. Plusieurs de ces professeurs qui se sont dégagés dans cette mobilisation, mènent depuis janvier une bataille acharnée pour mobiliser leurs collègues de CPGE, mais aussi du secondaire, contre la nouvelle mouture des projets Peillon. Ils ont compris que la défense inconditionnelle des décrets de 1950 pour tous les professeurs est le moyen de défendre leurs propres garanties.

Ainsi au lycée Marcellin-Berthelot, à Saint-Maur (Val-de-Marne), à l'initiative d'une enseignante de CPGE syndiquée au SNES, une assemblée de soixante-douze professeurs a adopté, par soixante et onze voix et une abstention, une déclaration qui analyse point par point le projet destructeur du ministre Peillon et se termine notamment par :

« 1. L'Assemblée se prononce pour le maintien des décrets de 1950 et pour le retrait pur et simple, sans négociation du projet ministériel.
2. L'Assemblée demande aux directions syndicales de se prononcer clairement pour le retrait immédiat du projet Peillon lors du comité technique ministériel du 27 mars prochain, où ce projet sera présenté. »

Une déclaration analogue a été adoptée à l'unanimité par une assemblée générale au lycée Henri-IV, à Paris, convoquée elle aussi à l'initiative de professeurs de CPGE.

Ainsi le bureau de la coordination nationale CPGE, qui avait organisé la grève de décembre, a appelé à la grève du 18 mars :

« Le bureau de la CNP-CPGE appelle à la participation solidaire à la grève du 18 mars, pour protester contre le danger que fait courir à la condition des professeurs des collèges et des classes secondaires des lycées le projet ministériel d'abolition du décret de 1950 et son remplacement par un nouveau texte qui en altère radicalement la nature et en dégrade considérablement les conditions d'exercice. Le bureau de la CNP-CPGE souhaite d'abord par cet appel manifester la pleine et entière solidarité des professeurs de CPGE avec leurs collègues.

Il est aussi pleinement conscient que cette éventuelle dégradation ne peut que faire peser de lourdes menaces sur leur propre sort dans les futures discussions sur leur cas spécifique, le ministre ayant tactiquement préféré le traiter à part à la suite

de l'intense mobilisation de novembre-décembre 2013. »

Au lycée Janson-de-Sailly, à Paris, à l'initiative d'une réunion de professeurs de CPGE, s'est tenue une assemblée commune classes préparatoires-secondaire. Une vive discussion a opposé un responsable académique du SNES-FSU, défenseur du projet Peillon, aux professeurs présents.

Leurs objections ont littéralement démolie une à une les arguties avancées pour justifier le soutien de ce dirigeant du SNES au projet du ministre.

"Il n'est pas dit que le ministre et ses soutiens auront le dernier mot"

— « La formulation du texte n'est-elle pas claire en ce qui concerne le fait que le temps de travail de 1607 heures inclut les trois missions, et non pas seulement le service d'enseignement hebdomadaire,

ce qui revient à dire que les enseignants doivent beaucoup plus que 15 heures ou 18 heures (de cours — NDLR) par semaine, quels que soient les missions et le contenu qu'on pourra y ajouter ? »

— « N'est-ce pas ôter toute possibilité de se défendre à l'avenir contre une charge de travail augmentée sans contrepartie ? »

— « Le SNES soutient apparemment la réforme Peillon dans l'état actuel des propositions. Dans ces conditions, pourquoi appelle-t-il à faire grève et à manifester le 18 mars ? »

Le combat mené par les professeurs de CPGE en décembre, et le recul qu'il a imposé au gouvernement au compte de tous les professeurs, est dans toutes les mémoires.

Dans des dizaines et des dizaines de réunions et d'assemblées, le débat qui a eu lieu à Janson-de-Sailly se mène. Il se réfracte au sein même des organisations syndicales dont les dirigeants soutiennent le ministre.

Les motions adoptées par les congrès des sections académiques de Lille et de Créteil du SNES en témoignent. Il n'est pas dit que le ministre et ses soutiens auront le dernier mot !

Toulon (Var)

Conflit pour les augmentations de salaires à DCNS A quoi sont confrontés les personnels ?

Correspondant

DCNS, ancienne Direction des constructions navales, privatisée par le gouvernement Jospin, dont le capital est encore détenu à 64 % par l'Etat, regroupe des personnels de droit privé, embauchés sous convention collective, et des ouvriers d'Etat dont les salaires sont gelés depuis quatre ans comme ceux des fonctionnaires.

Ce sont les négociations annuelles obligatoires (NAO) qui ont mis le feu aux poudres : la direction ne propose que 0,8 % d'augmentation générale pour les personnels de droit privé, alors que les salaires des personnels sous convention collective ont augmenté de 1,85 % l'année précédente.

Elle explique sa proposition par un résultat de l'entreprise en recul (résultat opérationnel de 5 % contre 7 % en 2013).

Les personnels n'acceptent pas et s'emparent de leurs organisations syndicales pour riposter : en quelques jours, une pétition nationale CFDT-CGT-UNSA pour des augmentations « bien supérieures » (non chiffrées) et pour le rétablissement des bordereaux de salaires des ouvriers d'Etat est signée par plus de la moitié des 13 000 salariés, plusieurs milliers participant aux premiers arrêts de travail sur leurs sites à l'appel des trois syndicats. La grève n'est pas reconduite tous les jours, pour « préserver l'unité syndicale », ce qui aboutit, le 6 mars, dernière réunion de négociation, à un accord signé par la CGC et l'UNSA, qui accepte 1,25 % d'augmentation. Quant aux personnels ouvriers d'Etat, leurs salaires restent gelés. La CGC et l'UNSA représentent plus de 30 % du personnel. La CFDT et la CGT en représentent 65 % et ont la possibilité de dénoncer l'accord. Mais la CFDT, premier syndicat de DCNS, refuse et n'appelle plus aux manifestations, sauf à Tou-

Photos DR



lon où, poussée par sa base, elle maintient l'unité avec la CGT sur des revendications locales sur les primes et les emplois... avant de s'arrêter le 18 mars, jour où le syndicat CGT, après une interpellation du DRH à l'arsenal, rejoint la manifestation interprofessionnelle contre le pacte de responsabilité à l'appel des unions départementales CGT, FO, FSU et Solidaires du Var. Qu'est-ce qui permet au P-DG de DCNS de ne pas céder aux revendications, malgré les arrêts de travail et les blocages de la production ? Le tract du syndicat CGT de DCNS-Toulon appelant à la manifestation du 18 mars n'est sorti que la veille, plusieurs responsables disant « avoir peur de rompre l'unité avec la CFDT si l'on met en avant leur position sur le pacte de responsabilité ».

Le tract va finalement être publié, précisant le lien entre le pacte de responsabilité et cette NAO : « L'argent versé par l'Etat aux entreprises, ça ne bénéficie à l'arrivée qu'aux actionnaires : DCNS perçoit 6 millions d'euros pour le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE), et on voit le résultat sur l'emploi et les salaires bloqués ! »

Le patronat est encouragé par les mesures du gouvernement pour baisser le coût du travail, et donc bloquer les salaires.

Il est également encouragé par la CFDT qui valide, avec sa signature du pacte de responsabilité, la baisse du salaire différé, avec les 30 milliards d'exonérations de cotisations patronales. Au lendemain du 18 mars, où le cortège DCNS était le plus nombreux dans la manifestation de Toulon, les syndiqués CFDT s'interrogent ; un jeune tra-

“Ne faut-il pas un appel national à la grève sur des revendications précises ?”

vailleux déchire la carte de la CFDT, et explique : « Cela fait six ans que je suis au même indice, il y en a ras le bol ! La CFDT n'a pas signé l'accord des NAO, mais elle refuse de le dénoncer. Ils ont donc avalisé les NAO, comme l'UNSA et la CGC, au lieu de se battre pour leurs adhérents et les salariés. J'adhère à la CGT : un syndicat, ça doit servir à défendre les droits et

pas qu'à encaisser les cotisations ! »

A DCNS comme ailleurs, les salariés ont besoin de syndicats indépendants pour gagner sur leurs revendications. Le 20 mars, les personnels poursuivaient la mobilisation avec la CGT dans les établissements de Lorient, Toulon, Ruelle, Cherbourg, Brest et Indret. Mais ces arrêts de travail sont décidés par les syndicats CGT dans les établissements.

Les personnels s'interrogent et cherchent comment faire reculer les dirigeants de DCNS. Ne faut-il pas un appel national à la grève des délégués syndicaux centraux de la CGT sur des revendications précises, pour amplifier le rapport de force et gagner des augmentations de salaire ? Plusieurs militants prennent *Informations ouvrières* pour poursuivre cette discussion sur la recherche de l'unité, sur l'appel aux manifestations du 18 mars contre le pacte de responsabilité, et une réunion est en préparation pour regrouper des syndicalistes de l'arsenal dans le cadre de la prochaine conférence avec les initiateurs de « l'appel des 160 » pour l'indépendance syndicale.

EDF

A propos des coupures massives d'énergie qui sont prévues à partir de la mi-mars

La loi de « transition vers un système énergétique sobre », appelée aussi loi Brottes (1), interdit les coupures d'énergie et la résiliation des contrats à l'initiative des fournisseurs pour tous les usagers particuliers du 1^{er} novembre au 15 mars.

A partir du 17 mars, près de 600 000 foyers au niveau national sont menacés de coupure (300 000 en Ile-de-France, 7 000 à Paris).

Des coupures massives sont prévues par Electricité réseau distribution France (ErDF). Les agents normalement destinés aux petites interventions (Unité clients fournisseurs [UCF]) ne pouvant pallier seuls ce surcroît de travail, la direction a décidé d'une entraide avec des agents du réseau (ErDF) qui se chargeraient des petites interventions pour permettre à l'UCF d'exécuter le plus de coupures possibles dans une journée. L'appel à l'intérim est également envisagé. Evidemment, ces entraides entre UCF et ErDF, et réciproquement pourront aussi être organisées par la suite, avec donc, concrètement, le recours à un agent de petite intervention pour exécuter des travaux sur le réseau, et ce, sans aucune revalorisation.

“La libéralisation et la déréglementation du secteur de l'énergie et du gaz, décidées par l'Union européenne, ont amplifié la précarité énergétique”

Cette entraide menaçant la pérennité de l'UCF, dernier socle commun entre ErDF et GrDF, il s'agit d'une nouvelle attaque contre le statut des électriciens et gaziers. La majorité des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) se sont opposés à ce projet et ont déposé des « dangers graves et imminents » afin d'alerter sur la sécurité, la santé morale et phy-

sique des agents intervenant au domicile des usagers, des agents au téléphone et dans les accueils physiques.

Cette situation survient alors que 8 millions de personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté

Des lettres ouvertes ont été envoyées pour interpellier les élus ou futurs élus parisiens. Cette situation survient alors que plus de 8 millions de personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté ; que 3,5 millions consacrent plus de 10 % de leurs ressources à l'énergie. La précarité énergétique, marqueur de l'exclusion sociale, engendre des conséquences sur la santé physique et mentale, sur les conditions de logement, sur la vie quotidienne. La libéralisation et la déréglementation du secteur de l'énergie et du gaz, décidées par l'Union européenne, ont amplifié la précarité énergétique. Les lois du marché ont conduit à alourdir la facture énergétique, fragilisant les foyers les plus modestes. L'électricité et le gaz ne sont pas des marchandises, mais des biens vitaux qui devraient rester en dehors de toute spéculation financière.

C. F., syndicaliste EDF ■

(1) Loi n° 2013-312 du 15 avril 2013 visant « à préparer la transition vers un système énergétique sobre et portant diverses dispositions sur la tarification de l'eau et sur les éoliennes ». Cette loi avait surtout pour objectif de mettre en place un système de bonus-malus ou de tarification progressive de l'énergie (plus on consomme, plus le prix du kilowattheure est élevé).

Mais le Conseil constitutionnel a censuré ce bonus-malus énergétique parce qu'il n'est pas conforme au principe d'égalité devant les charges publiques. Le bonus-malus bafoue le principe fondamental qu'est la péréquation tarifaire instaurée en 1946 par la loi de nationalisation de l'électricité et du gaz et la création d'EDF-GDF.

SNCF

Quatrième paquet ferroviaire et réforme ferroviaire

Pierre Besse

Le 25 février 2014, le Parlement européen a adopté le quatrième paquet ferroviaire. Que contient ce paquet ? Citons *La Tribune des cheminots* (organe de la fédération CGT des cheminots) : « Les textes prévoient la libéralisation du transport de passagers, dont celui à grande vitesse, d'ici à 2022. Ils préconisent également la promotion et la simplification de la mise en concurrence dans le ferroviaire (...). Enfin, la commission Transport du Parlement européen a préconisé le service minimum en cas de grève. »

Sous l'égide de l'ETF (branche transport ferroviaire de la Confédération européenne des syndicats [CES]), les organisations syndicales européennes de cheminots ont manifesté à Strasbourg le 24 février dernier avec des milliers de cheminots. En France, la CGT, l'UNSA, SUD et FO appelaient à ce rassemblement pour exprimer leur rejet de ce dernier paquet ferroviaire. Pour l'ensemble des cheminots, cela ne fait que confirmer ce que le gouvernement français va mettre à l'ordre du jour du Parlement dès le mois de juin prochain, à savoir la réforme ferroviaire, dont nous avons à plusieurs reprises dans ces colonnes expliqué les dangers, tant pour les cheminots que pour la population.

Lisons à ce propos ce qu'écrit Frédéric Cuvillier, ministre des Transports, au lendemain de ce vote du Parlement européen. Le 26 février, dans un communiqué officiel, son cabinet indique : « M. Cuvillier se félicite du vote au Parlement européen sur le volet gouvernance du 4^e paquet ferroviaire. Le texte voté reconnaît pleinement

l'exploitation des synergies au sein du système ferroviaire, dès lors qu'elle assure la pleine accessibilité aux réseaux ferroviaires pour l'ensemble des entreprises. Le projet de loi de réforme ferroviaire que je défendrai prochainement au Parlement s'inscrit pleinement dans ces principes. »

Ce n'est pas nous qui le disons, mais bien M. Cuvillier, ministre des Transports. La réforme ferroviaire gouvernementale s'inscrit pleinement dans l'application des directives européennes, et en l'occurrence, dans la continuité du quatrième paquet ferroviaire.

Revenons en quelques mots sur cette réforme ferroviaire, qui sera présentée au Parlement début juin.

La SNCF sera divisée en trois établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC) : direction, infrastructure, mobilité. La réglementation du travail (le RH0077) serait remise en cause par un décret socle afin de faciliter la concurrence, et une nouvelle convention collective verrait le jour, remplaçant progressivement le statut.

A l'appel de leurs organisations syndicales (CGT, UNSA, SUD et FO), les cheminots ont massivement fait grève en juin et en novembre derniers, pour exiger le retrait de cette réforme.

Si le 24 février, CGT, UNSA, SUD et FO appelaient à Strasbourg au rejet et au retrait du quatrième paquet ferroviaire, il doit être possible d'appeler les cheminots à la grève et à la manifestation sur le mot d'ordre de rejet, retrait de la réforme ferroviaire gouvernementale.

Les cheminots répondront une nouvelle fois présents, et cela sera un pas vers le retrait définitif de ce projet de réforme, dont le but est l'éclatement de la SNCF, la disparition du RH0077 et celle, programmée, du statut des cheminots. ■



Chronique

INTERNATIONALE

"La Crimée, ce n'est pas important"

Dominique Ferré

« La Crimée, ce n'est pas important », a expliqué le 19 mars, George Friedman, directeur général de l'agence de renseignement privée américaine Stratfor (1), sur Fox Business TV.

Pour lui, l'important, c'est que « le gouvernement américain veut utiliser sa victoire en Ukraine par la création d'un gouvernement pro-occidental, tandis que la Russie vient de subir une défaite majeure ».

En effet, ce que les sanctions contre la Russie et l'agitation médiatique autour de la Crimée visent à cacher, c'est la mise en place d'un gouvernement de guerre et de terreur à Kiev,

qui vient de signer un accord d'association avec l'Union européenne et annonce une « thérapie de choc ».

A cette occasion, signalons ces propos du ministre des Affaires étrangères d'Estonie (2) : « Derrière les snipers, il n'y avait pas Ianoukovitch, mais des gens de la nouvelle coalition » au pouvoir à Kiev.

Une vingtaine de manifestants et de policiers avaient été abattus par des snipers.

Ces meurtres, attribués à l'ex-président Ianoukovitch, en avaient précipité la chute fin février.

Nous ne pouvons que souscrire à la déclaration des militants ouvriers des Etats-Unis, regroupés dans le réseau Labor Fightback Network, qui répondent clairement « non » à la question :

« Le mouvement ouvrier et ses alliés doivent-ils soutenir la politique du gouvernement américain qui finance et appuie sous d'autres formes le régime anti-ouvrier qui a remplacé le précédent en Ukraine ? »

Et qui ajoutent : « Washington prétend que (sa politique étrangère) vise à promouvoir les droits de l'homme, la démocratie et le droit à l'autodétermination dans les autres pays. Mais il a été clairement démontré qu'elle ne vise qu'à soutenir des gouvernements étrangers qui protègent les investisseurs américains en assurant une force de travail sous-payée et réprimée qui pourra assurer les meilleurs bénéfices pour les compagnies américaines. »

(1) Stratfor, qui fut surnommée la « CIA de l'ombre ».

(2) Lors d'une conversation téléphonique avec Catherine Ashton, représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères, enregistrée à leur insu et rendue publique.

L'événement



Manifestation à l'appel de LKP à Pointe-à-Pitre, le 18 février 2009.

Guadeloupe : une déclaration de Travayé é Pèyizan à propos des élections municipales dans l'île

“Oui, nous pouvons faire autrement, nous pouvons prendre un autre chemin”

Depuis plusieurs mois, en Guadeloupe, les politiciens sont en ordre de bataille pour participer aux élections décidées et fixées par le pouvoir colonial français. Tous tentent de se faire élire ou réélire aux élections municipales et territoriales de 2014, échéances fixées par l'Etat français. C'est la démocratie, disent-ils. Certains y voient même une opportunité de pouvoir en Guadeloupe.

Pour cela, tous les moyens ont été mobilisés et mis à disposition (télévisions, radios, journaux...) : il faut faire voter le peuple pour donner l'illusion qu'il est écouté. Moins d'un électeur sur deux a répondu à cet appel.

On lira ci-dessous la déclaration de Travayé é Pèyizan à la veille de ces élections.

Les candidats demandent aux Guadeloupéens de voter pour eux car ils sont prêts à régler tous leurs problèmes comme si, subitement, ils avaient eu une révélation, la révélation !

Mais où étaient-ils quand les travailleurs et le peuple se sont mobilisés en 2009 par dizaines de milliers pour exiger l'arrêt de la *pwofitasyon* (exploitation), *pwofitasyon* qui continue d'accabler les travailleurs, la jeunesse, le peuple ?

Mais où sont-ils quand les travailleurs sont confrontés aux licenciements et à la répression, quand notre jeunesse souffre du chômage et de la misère ? N'est-ce pas préparer et entretenir la violence ? Chacun le sait, une jeunesse sans travail, en âge d'assumer sa vie, est une jeunesse livrée à la violence.

Qu'ont-ils fait pour protéger nos terres agricoles ? Pour protéger la santé des Guadeloupéens ?

Pour protéger notre eau de la rapacité des multinationales (Générale des eaux, CGSP, Nantaise des Eaux) ?

L'actualité récente nous montre comment ils ont livré notre principale richesse, notre eau, aux multinationales, alors que beaucoup de foyers guadeloupéens sont couramment privés d'eau et que le prix ne cesse d'augmenter, alors que 50 % de cette ressource se perd dans les tuyaux à cause de leur vétusté.

L'actualité récente nous démontre, encore une fois, comment l'Etat français, les élus et autres candidats se couchent devant les multinationales du pétrole qui pillent nos poches.

“Aujourd'hui, plus que jamais, la question de la souveraineté nationale de notre pays est d'actualité”

Que peuvent-ils faire, que pourront-ils faire de mieux qu'hier, et aujourd'hui, pour demain, dans un cadre destiné à la *pwofitasyon*, cadre imposé par le pouvoir colonial à la solde du capital et accepté par eux ? Que pourront-ils faire d'autre que tenter, encore une fois, de manipuler les travailleurs et le peuple pour se faire élire ou réélire pour continuer à faire fonctionner les institutions coloniales ?

Ces élections ne régleront aucun problème et ne cherchent d'ailleurs à en régler aucun, et surtout pas la question du pouvoir en Guadeloupe.

Croire ou chercher à faire croire au peuple que c'est un passage obligé pour accéder à la souveraineté nationale, ou même pour améliorer la situation des masses laborieuses, est un leurre et relève de la manipulation.

La France poursuit tout simplement la régionalisation de ses institutions pour se conformer aux directives de l'Union européenne, sous le diktat du Fonds monétaire international (FMI) : faire de la France une fédération de régions. En ce sens, les dernières colonies lui servent de modèles. C'était déjà le but des “consultations” de 2003 et 2010.

Bien entendu, tout cela est destiné à semer la confusion au sein de notre peuple pour mieux nous dominer.

Oui, il est possible de faire autrement. Pour cela, nous devons prendre une autre direction : notre propre chemin pour construire notre Guadeloupe.

Il y a cinq ans, LKP (*Liyannaj Kont Pwofitasyon, collectif contre l'exploitation outrancière — NDLR*) nous a indiqué la voie : **c'est le chemin de la souveraineté.**

Une telle souveraineté ne peut naître que de la mobilisation générale, au cours de laquelle les travailleurs et le peuple se donneront leurs propres structures d'organisation. Et il appartiendra au peuple, à travers ses propres organisations et représentations, de se donner son propre outil de souveraineté et un contenu au programme visant à établir la souveraineté politique, sociale, économique et culturelle (...).

Mais comment y parvenir ?

Les masses populaires, s'appuyant sur les acquis du grand mouvement de 2009, avec leurs syndicats, avec LKP, cherchent la voie de la mobilisation pour gagner sur leurs revendications. Mais, une fois de plus, avec ces élections, tout est fait pour semer la confusion à l'intérieur de leurs rangs. L'objectif étant de continuer à diviser les tra-

vailleurs et le peuple, à freiner leur mobilisation et donc à entraver la marche vers le *déhoukaj* (la destruction) de la *pwofitasyon*.

Travayé é Pèyizan combat aux côtés d'autres organisations pour aider la classe ouvrière, aider le peuple à lutter contre ces entraves.

Pour cela et pour construire notre Guadeloupe, Travayé é Pèyizan appelle les travailleurs et le peuple de Guadeloupe à participer et renforcer partout LKP, en commençant par participer aux initiatives de LKP et aux actions dans l'unité des syndicats.

Abymes,
le 17 mars 2014 ■

Quelques mesures urgentes pour matérialiser et garantir la souveraineté du peuple guadeloupéen

- La défense des terres agricoles et la recherche de la souveraineté alimentaire ;
- la mise sous contrôle public des approvisionnements stratégiques ;
- la réappropriation de nos ressources naturelles et de la gestion publique de l'eau ;
- le respect des prérogatives des syndicats ;
- l'annulation de toutes les décisions judiciaires prises à l'encontre des militants syndicaux ;
- la défense de l'indépendance du mouvement ouvrier et de ses organisations ;
- le droit au travail pour tous et l'interdiction des licenciements ;
- la mise en place d'un véritable plan de formation et d'insertion professionnelle pour la jeunesse ;
- le droit à la santé pour tous ;
- le respect et la mise en place de toutes les dispositions de l'accord Bino et du protocole LKP du 4 mars 2009 ;
- l'appel solennel aux peuples de la région Caraïbe en premier lieu, pour établir, dans le respect mutuel de la souveraineté de chaque pays, une collaboration économique loyale et des liens fraternels.

POUR TOUTE CORRESPONDANCE :

Travayé é Pèyizan,
25, rue Clara Bourgairel, 97139 Abymes
E mail : tep-gwa@orange.fr
Tél : 0690 62 94 79/ 0690 37 11 93



TUNISIE

Entretien avec Sami Tahri, secrétaire général adjoint de l'Union générale tunisienne du travail (UGTT)

La semaine dernière, nous avons publié le début de l'interview de Sami Tahri qui se prononçait contre les exigences du FMI : « *Les choix du FMI ne sont pas ceux de l'UGTT. L'UGTT s'oppose avec énergie à toute politique de privatisation des entreprises stratégiques.* » Nous publions cette semaine la deuxième partie de son interview.



Le directeur général adjoint du Fonds monétaire international (FMI), David Lipton, aux côtés du gouverneur de la Banque centrale de Tunisie, Chedly Ayari, en novembre 2012.

Une nouvelle Constitution a été adoptée par l'Assemblée constituante en janvier et un nouveau gouvernement a été désigné il y a plus d'un mois. Quelle analyse faites-vous de la situation politique ?

J'utiliserai l'expression du ministre des Finances, qui parle de situation catastrophique.

Les chiffres sont alarmants, d'autant plus que le gouvernement précédent a tenté de camoufler la réalité des choses. La crise financière est énorme et des trous béants dans le budget 2014 nécessitent que soient injectés 13 milliards de dinars (6 milliards d'euros). La situation est tellement catastrophique que les salaires de mars dans la fonction publique ne sont pas assurés d'être versés. On est dans la zone rouge. Le bilan que commence à faire le gouvernement va nous permettre d'avoir une vision plus claire de la situation.

Nous constatons que depuis la révolution, les différents gouvernements qui se sont succédé poursuivent la même politique, qui se traduit par l'aggravation de l'endettement. Y a-t-il une solution à la crise, dont tu décris les grandes lignes, dans le cadre d'une politique qui ne fait que poursuivre la politique économique de Ben Ali ?

Penser que le gouvernement de Mehdi Jomaâ serait à même de changer l'orientation de la politique économique est du domaine de la chimère. Ce gouvernement ne peut travailler que dans le cadre de l'orientation actuelle. Il peut toutefois prendre des initiatives plus téméraires et avoir des visées sociales plus marquées. Il aurait été possible de parler d'une nouvelle orientation économique il y a deux ans, quand l'Assemblée constituante s'est réunie.

Mais le gouvernement de Mehdi Jomaâ, qui dispose d'une période de huit à neuf mois jusqu'à la date des élections, doit adopter quelques initiatives au niveau de la fiscalité, des rapports avec les entreprises du secteur stratégique, notamment dans la politique de l'emploi et du développement, parce qu'elles sont à même de jouer ce rôle et de donner à l'économie une impulsion, ainsi que le traitement de certains dossiers sociaux. Mais penser que ce gouvernement pourrait changer l'ordre des choses est très difficile, et conduirait probablement à la ruine de l'économie, parce que de tels choix nécessitent une large réflexion et prennent du temps, probablement une période transitoire de l'ordre de cinq ans.

Mais les quelques indices avancés par le Premier ministre sont en conformité avec les orientations préconisées par le dernier rapport du FMI, notamment le gel du recrutement dans la fonction publique et de la compensation des produits de première nécessité.

Ce sur quoi nous sommes en opposition avec Mehdi Jomaâ. Le gel du recrutement dans la fonction publique ne sera pas appliqué. Nous sommes également opposés à la levée de la compensation des produits de première nécessité. Il est aujourd'hui question d'une révision des règles de la compensation de façon à ce que celle-ci bénéficie à ceux qui en ont

besoin. La compensation, celle des prix des carburants notamment, ne bénéficie pas à ceux dont les ressources sont faibles. Les prix des transports publics pourraient être bloqués. La caisse de compensation ne sera pas touchée en tant qu'institution. Nous sommes convaincus que les ressources du pays permettraient de fournir les moyens pour sortir de la crise actuelle avec de moindres risques, et d'arrêter le recours à l'endettement ou d'envisager le gel des salaires ou d'alourdir les impôts qui pèsent sur les travailleurs. Nous aurons prochainement des négociations sociales avec le gouvernement. Nous avons dit que le programme avancé par Mehdi Jomaâ n'est pas capable de sortir le pays de la crise, mais qu'au contraire, il va l'aggraver encore plus.

Quelle est la position de l'UGTT ?

Nous appelons à la tenue d'un congrès national sur l'économie afin que soient déterminés les choix stratégiques. Il n'est pas du droit de ce gouvernement, ni de ceux qui l'ont précédé, de prendre seul des mesures. Tous les gouvernements optent pour les choix de facilité : l'endettement, le gel des salaires, l'alourdissement des impôts et la réduction de la compensation

des produits de première nécessité. Voilà les quatre piliers de toutes les politiques économiques suivies par tous ces gouvernements. Et elles sont toutes anti-populaires.

Des signaux indiquent que le gouvernement envisage de poursuivre la politique de privatisation des entreprises, notamment celle de la Société tunisienne d'électricité et du gaz, et de la Société nationale d'exploitation et de distribution des eaux.

Les seules entreprises qui seront privatisées sont les sociétés d'exportation détenues par les Ben Ali-Trabelsi, qui sont grevées de dettes et représentent un poids très lourd à la charge de l'Etat. Mais il n'est pas question de privatiser les autres entreprises, et notamment celles du secteur stratégique.

L'UGTT se dressera devant toute tentative de politique qui irait dans ce sens.

D'autant plus que ce gouvernement, qui est provisoire, n'a pas à prendre des initiatives d'une telle ampleur. Ces questions doivent se régler dans le cadre d'un dialogue national, et nous sommes convaincus que nous n'avons pas à nous orienter vers la politique des privatisations pour sauver notre économie et notre pays. On essaye par ailleurs d'ouvrir une nouvelle voie de privatisation en associant les secteurs publics et privés. Là aussi, nous avons manifesté notre opposition. ■

Photo AFP

A quoi sert le "Parlement" européen (2^e partie)

La Confédération européenne des syndicats (CES) à la manœuvre



Photo DR

Nous avons informé nos lecteurs du vote de deux résolutions « sur les agissements de la troïka (1) », par une large majorité droite-« gauche » au Parlement européen. Affirmant que la troïka est « dépourvue de transparence et de contrôle démocratique », ces résolutions concluent sur la « demande que les partenaires sociaux soient réellement associés à l'élaboration et à la mise en œuvre des programmes d'ajustement ». C'est-à-dire ce que tente de faire, en France, le gouvernement avec son pacte de responsabilité qui prétend enchaîner les organisations syndicales à la politique de destruction.

Signalons que l'une de ces deux résolutions avait comme co-rapporteurs l'eurodéputé démocrate-chrétien autrichien Othmar Karas et l'eurodéputé « socialiste » français Liêm Hoang-Ngoc ; la seconde était présentée par un eurodéputé « socialiste » espagnol.

Mais ce large consensus ne s'arrête pas là.

Dès le mois de février, la Confédération européenne des syndicats (CES) — qui prépare une « euromanifestation » le 4 avril prochain — tenait à « féliciter la commission de l'emploi et des affaires sociales du Parlement européen » pour ces rapports, la CES rejoignant sa principale conclusion : « *Le fait que la troïka ait omis de consulter les syndicats, les employeurs et l'Organisation internationale du travail.* » Veronica Nilsson, secrétaire confédérale de la CES, ajoutait : « *La Commission est censée être le gardien du traité européen, mais, dans la réalité, elle ne l'a pas été. Au contraire, elle a permis à la troïka de violer nombre des principes essentiels de l'UE. Si nous voulons rétablir la confiance des travailleurs dans le projet européen, cette situation doit changer.* »

Voici donc autour de quoi devrait s'établir, au-delà même du « Parlement » européen, le consensus « gauche »-droite et « partenaires sociaux » : au nom des sacro-saints « traités européens » (fondés sur « l'économie de marché », et la « concurrence libre et non faussée », rappelons-le), il faudrait revendiquer l'association permanente des organisations ouvrières à la politique d'austérité dictée par Bruxelles. Un constat largement « partagé ».

Ainsi Liêm Hoang-Ngoc s'est félicité de ce que, lors de la visite en Grèce de la commission d'enquête, Alexis Tsipras, au nom de la direction de Syriza (2), « *a soumis un document qui s'appelle "le plan de sauvetage grec" (...), un texte digne d'intérêt, dont nous allons utiliser certaines parties pour la première version de notre rapport.* » Quant au groupe « Troïka Watch » (initié par Attac), il réagit ainsi à l'adoption des deux résolutions : « *Nous attendons de ce Parlement d'entreprendre des*

La CES demande que "les partenaires sociaux soient réellement associés à l'élaboration et à la mise en œuvre des programmes d'ajustement".

enquêtes plus audacieuses sur ce genre d'affaires dans le futur. »

On l'a compris, tout en faisant mine de s'indigner des « pratiques antidémocratiques » de la troïka, il faudrait donc poursuivre ses plans d'austérité, mais à condition de mieux y impliquer à tous les niveaux les organisations que la classe ouvrière a construit pour se défendre.

Tous ces efforts suffiront-ils pour empêcher les travailleurs de tous les pays d'exprimer, sur le terrain de la lutte de classe directe comme sur le plan électoral le 25 mai prochain, le rejet des institutions européennes ? Pour leur part, 140 militants ouvriers de dix-neuf pays d'Europe, réunis en conférence ouvrière européenne à Paris les 1^{er} et 2 mars derniers, ont affirmé :

« *Nous nous élevons contre la fable d'une "démocratisation" possible des institutions européennes par un prétendu "Parlement" et nous soutenons de toutes nos forces le "rejet" de l'Union européenne et de ses institutions qui va s'exprimer le 25 mai prochain.* »

(A suivre...)

Dominique FERRÉ ■

(1) La troïka est composée de la Commission européenne, de la Banque centrale européenne et du Fonds monétaire international. (2) Porte-parole de Syriza en Grèce, Alexis Tsipras est aussi le chef de file de la « Gauche européenne » (représentée en France par le PCF et le PG) pour les élections européennes du 25 mai.

UNE SEMAINE DANS LE MONDE

PAYS-BAS

Le gouvernement sévèrement sanctionné aux municipales

Les Néerlandais ont sanctionné, lors des élections municipales du 19 mars dernier, les partis de la coalition gouvernementale qui ont mis en place d'impopulaires mesures d'austérité. Les travaillistes (socialistes) du PVdA ont ainsi vu leur électorat traditionnel diminuer dans les trois plus grandes villes des Pays-Bas : Amsterdam, Rotterdam et La Haye.

« Le PVdA a perdu le contact avec sa base et n'avait pas les bonnes personnes aux bons endroits avant le vote », a affirmé l'ancien dirigeant du PVdA, Rob Oudkerk, à la télévision publique NOS.

Les travaillistes avaient formé une coalition avec les libéraux après les élections de septembre 2012, et sont régulièrement accusés par leurs militants d'avoir abandonné leurs principes de gauche pour ceux des libéraux. Le PVdA n'est plus le premier groupe politique à Amsterdam, et ce pour la première fois depuis plus de soixante ans.

La participation a été « historiquement basse ». Près d'un électeur sur deux (47 %) ne s'est pas présenté à son bureau de vote.

ALLEMAGNE

Salaire minimum : les jeunes, les stagiaires, les chômeurs de longue durée exclus



Le salaire minimum en Allemagne ne sera attribué ni aux jeunes de moins de 18 ans ni aux stagiaires, selon le texte de loi préparé par la ministre du Travail sociale-démocrate du gouvernement de coalition CDU-SPD, Andrea Nahles. L'adoption d'un salaire minimum était brandie par les sociaux-démocrates comme la condition *sine qua non* pour leur participation au gouvernement de coalition. Les promesses n'engageant que ceux qui y croient, le projet de loi, que les services d'Andrea Nahles ont soumis aux autres ministères et qui doit encore être approuvé en Conseil des ministres puis par les députés du Bundestag, exclut les jeunes, les stagiaires et les chômeurs de longue durée.



Dans la manifestation du 22 mars à Madrid.

Espagne. Après les grandes manifestations du 22 mars : et maintenant ?

Samedi 22 mars, des centaines de milliers de manifestants ont participé, à Madrid, à la « marche de la dignité », aux cris de « du pain, du travail et un toit ». Cette manifestation était appelée par différentes organisations, y compris — *mezzo voce* — par les directions de l'Union générale des travailleurs (UGT) et des Commissions ouvrières (CCOO). Le manifeste d'appel se concluait ainsi : « Une mobilisation contre le paiement de la dette, pour un emploi digne, pour un revenu suffisant, pour les droits sociaux, pour les libertés démocratiques, contre les coupes, la répression et la corruption, pour une société d'hommes et de femmes libres ; une mobilisation contre un système, un régime et des gouvernements qui nous agressent et ne nous représentent pas. »

Par conséquent nous exigeons qu'ils s'en aillent. Que s'en aillent le gouvernement du Parti populaire et, également, tous les gouvernements qui sabrent dans les droits sociaux fondamentaux, tous les gouvernements qui collaborent avec les politiques de la troïka. Ils étaient des centaines de milliers, mais ils auraient pu être beaucoup plus encore si les principales organisations des travailleurs — et en particulier, les CCOO et l'UGT — avaient appelé à cette marche et l'avaient préparée sérieusement. Nombre d'entre eux étaient venus en autobus des quatre coins du pays, en grande majorité en finançant leur voyage, démontrant que ceux qui se plaignent de ce que « les gens ne se bougent pas beaucoup » se trompent (ou mentent, pour couvrir leur décision de ne pas les appeler à une mobilisation sérieuse). Si la marche de la dignité a démontré quelque chose, c'est au contraire que des millions sont plus que disposés à descendre dans la rue. Le problème se trouve chez les dirigeants.

LE RETOUR DES DIRIGEANTS DE L'UGT ET DES CCOO AU "DIALOGUE SOCIAL"

En complète opposition avec cette puissante mobilisation, le mardi 18 mars, le président du gouvernement, Mariano Rajoy, et le ministre de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fatima Báñez, s'étaient réunis au palais de la Moncloa avec les présidents de la CEOE (le Medef espagnol), Juan Rosell,

de la CEPYME (Confédération espagnole des petites et moyennes entreprises), Jesus Terciado, et les secrétaires généraux des CCOO, Ignacio Fernández Toxo, et de l'UGT, Cándido Méndez.

Après cette réunion, qui a pris par surprise l'immense majorité des cadres, délégués et de nombreux dirigeants des deux syndicats, un communiqué officiel a été publié, déclarant qu'« après avoir analysé la situation que traverse le pays, (ils) se sont engagés à impulser le dialogue social ».

Dialogue, mais sur quoi ? Trouve-t-on sur la table de ce dialogue l'abrogation de la réforme du Code du travail ou des correctifs à lui apporter, ou bien la restitution des droits et des salaires volés aux hommes et femmes dans la fonction publique ?

Le retrait des accusations contre les huit d'Airbus, le retrait du projet de loi-bâillon ou de la loi sur l'avortement ?

L'abrogation ou la modification de la loi Wert ou de la nouvelle loi sur les structures locales, qui menace de fermer ou privatiser nombre de services municipaux ? Rien de tout cela.

Les dirigeants de l'UGT et des CCOO ont décidé de revenir au « dialogue » sans exiger du gouvernement qu'il retire une seule de ces attaques.

Au contraire, ils ont décidé de discuter de coopération à la « politique européenne ».

IL Y A UNE CONTRADICTION

Il y a d'un côté des millions qui exigent l'unité pour les revendications, et de l'autre, la volonté des dirigeants de sacrifier les revendications pour sauver le régime. Résoudre cette contradiction est la tâche centrale des militants ouvriers pour la prochaine période.

Une tâche qui ne peut être abordée qu'en s'appuyant sur les travailleurs, et en premier lieu sur la base et les cadres de l'UGT et des CCOO, pour faire avec eux campagne afin d'obliger Toxo et Méndez à rompre la trêve et le dialogue avec le gouvernement. En organisant, avec l'ensemble des organisations de la classe ouvrière, d'autres actions comme cette grande manifestation du 22 mars, vers une grève générale qui obligera le gouvernement à reculer ou à se démettre.

Correspondant ■

POLOGNE

Des parents d'enfants handicapés occupent des locaux du Parlement

Le 20 mars dernier, des parents, avec leurs enfants handicapés, occupaient pour la deuxième journée consécutive des locaux du Parlement, à Varsovie, pour réclamer une hausse des allocations.

Ils ont passé la nuit au siège du Parlement avec leurs enfants en chaise roulante, revendiquant que les soins administrés vingt-quatre heures sur vingt-quatre aux enfants handicapés soient « considérés comme un métier rémunéré » par l'Etat.

« Nous sommes déterminés à attendre ici jusqu'au bout, pour obtenir que les choses changent », a déclaré à la presse l'une des manifestantes.

Le ministre du Travail et de la Politique sociale, Wladyslaw Kosiniak-Kamysz, s'est engagé à les recevoir pour discuter de leur revendication, tout en rappelant les contraintes budgétaires auxquelles le gouvernement déclare devoir se soumettre. Ce qui n'a en rien satisfait les occupants.

PORTUGAL

Un groupe d'économistes appelle à rejeter l'austérité

Un groupe de soixante-quatorze économistes a signé un manifeste pour critiquer l'austérité.

« L'austérité a aggravé la récession, a fait augmenter la dette publique et a entraîné une souffrance sociale, provoquée par une baisse des pensions et des salaires », affirment ces économistes d'une vingtaine de nationalités, dans un manifeste publié le 20 mars dernier par le quotidien portugais *Publico*.

Le Portugal, sous « assistance » financière internationale depuis mai 2011, a mis en œuvre un programme d'une rigueur draconienne.

« Il est temps de changer de politique », écrivent les signataires, qui expriment par ailleurs leur inquiétude sur les conséquences de la rigueur en Europe dans ce texte intitulé : « Restructurer la dette insoutenable et promouvoir la croissance en rejetant l'austérité ».

Le Premier ministre portugais, Pedro Passos Coelho, avait condamné, la semaine précédente, une initiative semblable de personnalités portugaises, estimant qu'elle envoyait un message erroné, au moment où le pays tente de regagner la confiance des marchés avant la sortie de son plan d'aide prévue le 17 mai.

UKRAINE

Le FMI se félicite des « progrès » dans les négociations



Derrière le brouhaha militaro-médiatique, les affaires continuent. Le Fonds monétaire international (FMI) fait état d'« importants progrès » dans ses négociations menées avec l'Ukraine, soulignant toutefois qu'il « restait du travail » à accomplir avant d'accorder une aide financière vitale pour éviter la faillite.

Appelé à la rescousse par le nouveau pouvoir ukrainien, le FMI a dépêché une mission à Kiev, la capitale, depuis le 4 mars dernier. Elle est désormais chargée de trouver un accord avec le gouvernement sur un programme d'aide, conditionnant le versement de prêts à de profondes réformes économiques dont l'énoncé est le même partout : privatisations, baisse drastique du coût du travail, coupes brutales dans les budgets publics et sociaux...

« Le programme de réformes des autorités couvre une vaste série de domaines et il reste du travail à accomplir pour faire avancer les discussions », a indiqué dans un communiqué le chef de mission du FMI en Ukraine, Nikolai Gueorguiev, ajoutant que ses travaux devaient s'achever le 25 mars.

Les autorités ukrainiennes espèrent obtenir 15 milliards de dollars de prêts de la part du FMI, qui, à plusieurs reprises dans le passé, avait appelé Kiev à couper ses subventions au prix de l'énergie, une mesure potentiellement très impopulaire.

« L'Ukraine a un lourd passif avec le Fonds », note l'AFP, qui rappelle qu'en 2011, « un précédent plan d'aide avait été interrompu en raison du refus des autorités de l'époque d'appliquer les mesures exigées par l'institution de Washington ».